

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de **CHATENOIS**

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 20

Séance du 20 octobre 2022

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, Adjointes au Maire
M. Daniel BROCKER, M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
SYLVESTRE, M. Jean-Paul BARTH, M. Pascal HELDE, M. Christophe
ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, M.
Denis WACHBAR, Mme Lysiane STENGER, Mme Amandine MARTIN, M.
Jean LACHMANN, M. Eric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK,
M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Christophe BOHN donne pouvoir à Luc ADONETH
Anne HEUBERGER donne pouvoir à Christophe ELSAESSER
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Patrick DELSART
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Christine GILL
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAEELDER
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

Absents :

8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

DELIBERATION D20102022/03

8.2. Trame Verte et bleue : conventionnement

Sur proposition de M. SIGRIST, divers échanges et réunions de travail ont été organisés récemment en Mairie, concernant l'élaboration de propositions permettant le montage d'un dossier en vue de la préparation d'une convention de financement. Les communes du Piémont, à savoir Scherwiller, Dieffenthal, Orschwiller, Kintzheim et Saint Hippolyte ont initié cette même démarche afin de se raccrocher au dossier de la Trame Verte et Bleue, initialement construit sur la Vallée de Villé / Champ du Feu.

Il est rappelé que les actions proposées visent à renforcer la continuité des déplacements de la faune et de la flore sauvage en milieu naturels et aquatiques.

Le partenariat est proposé avec la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, répondant à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue initié par la Région Grand Est, la DREAL, et l'Agence de l'Eau, et déjà engagée dans la démarche.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE la candidature en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue initié par la Région Grand Est, la DREAL, et l'Agence de l'Eau.

DONNE MANDAT à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé afin de candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue, au nom et pour le compte de la commune de Châtenois.

DESIGNE la Communauté de Communes de la Vallée de Villé comme maître d'ouvrage unique des actions retenues par le ministère en charge de l'appel à projet, si le groupement de communes était retenu au titre de ce dernier.

AUTORISE la conclusion d'une convention à intervenir ultérieurement entre les communes du projet, actant la désignation de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé comme maître d'ouvrage unique du projet et actant les modalités financières et techniques de cette co-maîtrise d'ouvrage, selon le programme de répartition des actions retenu par le ministère en charge de l'appel à projet.

AUTORISE la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, représentée par Serge JANUS, Président, à signer tous les actes et documents utiles au dépôt de candidature commune à l'appel à manifestation d'intérêt.

AUTORISE le Maire ou son représentant à engager toutes les demandes, et signer tous documents en ce sens.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 25 octobre 2022

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

